

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-085

Séance du 16 OCTOBRE 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 16
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 09/10/2023
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 09/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à Corine MARTIN GAJAC
Mme GAUTIER WILL Pascale a donné pouvoir à Eva SOUZY
M. ROCHE Gilles a donné pouvoir à Jean DA COSTA

M. Alain JACQUET a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Collège Jean Moulin - Salle Marc Bloch

Les élus avaient demandé qu'une salle du collège Jean Moulin porte le nom de Marc Bloch. Après réflexion du Département la salle polyvalente à l'entrée du collège sera nommée « Salle Marc Bloch ».

Un travail restera à faire pour rendre hommage aux « fusillés de Roussilles » donc Marc Bloch faisait partie.

A l'unanimité le Conseil Municipal se félicite du choix effectué par le Département au sujet de la salle « Marc Bloch »

Ainsi fait et délibéré
le 16 octobre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance
Alain JACQUET